# L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

**BUREAUX No 73, rue de Chartres,** NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 4 MAI 1865. Entre les rues Bienville et Conti.


*NOUVELLE ORLEANS.*
JEUDI MATIN, 4 MAI.

**Ventes à l'encan de ce jour.**
Pour les détails et l'heure des ventes, voir aux annonces

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Un terrain dans le Troisième District, sur la bretaine en face du faubourg Marigny, entre les rues Mandeville et Marigny, avec une maison en briques à trois étages.

Par Montgomery & Bros., à leur salle d'encan—85 balles de coton.

Par W. H. Bennett, No 16, rue Carondelet—Une facture d'ustensiles de table.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Marchandises sèches, liège fait et chapeaux.

Par McCurrea & Landry, au Masonic Hall—Meubles.

Par Wm P. Vincent, dans sa salle d'encan, rue de Chartres, No 15—Grenadines soie, colorine noires d'Italie.

## Nouvelles de l'Alabama.

**Occupation de Montgomery et Selma.**

ENTREVUE ENTRE LES GENERAUX CANBY ET TAYLOR.

On lit dans le *Times* d'hier soir:

Nous avons reçu du quartier-général du département de l'Ouest-Mississippi l'importante nouvelle qui suit:

Le général A. J. Smith a occupé Montgomery avec ses forces le 25 avril, et le général Steele a occupé Selma le 27 avec son corps d'armée.

Dimanche dernier, le général Canby a eu une entrevue avec le général Dick Taylor, à quinze milles de Mobile, et a négocié pour la reddition des forces de ce dernier. On n'a rien conclu de définitif, mais Taylor a obtenu plusieurs jours pour examiner les propositions qui lui ont été faites. Il n'est pas douteux qu'il ait déjà accepté ces conditions, car la nouvelle de la reddition de Johnston doit avoir hâté sa décision.

**LA REDDITION DE JOHNSTON.**

Le *Times* dit avoir reçu de la division d'Ouest Mississippi la dépêche suivante. Bien que la reddition du général Johnston soit probable, il règne encore à cet égard une contradiction dans les dépêches.

Washington, 28 avril, 3 h. p. m.—Une dépêche du général Grant, datée de Raleigh le 26, à 10 h. a. m., a été reçue à Washington. Elle dit que le général Joe Johnston a rendu toutes les forces qui sont sous son commandement, depuis Raleigh jusqu'à la rivière Chattahoochie, au général Sherman, sur les bases de l'arrangement conclu entre les généraux Lee et Grant pour l'armée de la Virginie du Nord.

**Prisonniers de guerre sous parole.—Un ordre du général Banks**, ordre désigné par le No 59, et dont nous avons reçu hier communication, porte que tous les officiers et soldats qui ont fait partie de l'armée rebelle et ne sont pas enregistrés, sont requis de se rapporter immédiatement au maréchal prévôt-général. Toute négligence de se conformer à cet ordre entraînera la perte des droits conférés par la mise sous parole, ou l'arrestation et l'emprisonnement.

Les prisonniers de guerre mis sous parole par une autorité compétente "pourront retourner chez eux et y rester sans être inquiétés ou molestés par les autorités des E. U. aussi longtemps qu'ils seront fidèles à leur parole et se soumettront aux lois en vigueur là où ils résideront. Mais ils doivent être regardés comme prisonniers de guerre, ils ne pourront en conséquence porter des armes, ni se revêtir au public de l'uniforme de l'armée rebelle ou de l'uniforme des E. U., ni se distinguer par aucun insigne de service militaire.

Ils ne pourront pas participer à l'administration des affaires publiques ni entrer dans aucune branche quelconque d'affaires. Toutes les personnes sont requises de se conformer strictement aux règles du gouvernement dans leurs relations avec les prisonniers de guerre mis sous parole.

Aucune des personnes qui ont été engagées dans des emplois civils, dans les limites du gouvernement rebelle ou pour ce gouvernement, ne pourra revenir ou rester dans le département, à moins qu'elle ne se rapporte au maréchal-prévôt ou qu'elle ne se soumette aux conditions établies par la loi.

## Le paiement des affranchis.

Nous appelons l'attention des habitants sur l'ordre suivant, relatif au paiement des affranchis.

BUREAU DU TRAVAIL LIBRE,
Département du Golfe,
Nouvelle Orléans, 29 avril 1865.

Conformément au paragraphe 7 des ordres généraux No 23 du Quartier Général du Département du Golfe, série de 1865, le premier paiement trimestriel des affranchis employés sur les plantations sera fait le 1er mai, le dit paiement devant embrasser au moins moitié des gages gagnés depuis le 1er février jusqu'à cette date.

Quand il sera impossible aux planteurs de payer le premier jour de mois, les maréchaux-prévôts pourront étendre le délai jusqu'au 10. Ou peut se procurer des rôles de paiement s'adressant à ce bureau. Les personnes qui ne feront pas ce paiement et dont les rôles de paiement ne seront pas renvoyés dûment endossés par le maréchal-prévôt, avant le 1er juin suivant, seront mises à l'amende de 50 dollars chacune, au profit de l'Aide des Orphelins Affranchis.

THOMAS W. CONWAY,
Surintendant général des affranchis
du département du Golfe

Approuvé: Par ordre du major général Banks,
J. C. STONE, capitaine et A. A. G.

UN NOUVEL ENREGISTREMENT DE VOTANTS.—Nous publions plus loin une proclamation du gouverneur de notre Etat, M. J. Madison Wells, qui autorise l'officier préposé à l'enregistrement des votants d'ouvrir de nouveaux livres et de procéder à une seconde opération, laquelle aura autant pour but d'ajouter 5,000 votants inscrits tout d'abord sans titres légaux dans la première liste, que d'y ajouter les noms de citoyens qui, en pleine possession des conditions requises par la loi, ont droit à se faire inscrire au jourd'hui.

**OPINION DE LA *TRIBUNE* DE NEW-YORK SUR LE PRESIDENT JOHNSON.**

La *Tribune* de New-York qui, dans les derniers jours de M. Lincoln, inclinait fortement vers la clémence à l'égard des chefs comme à l'égard des soldats de la Confédération, s'exprime ainsi au sujet du nouveau président:

Andrew Johnson est un plus haut point l'homme de ses œuvres, possédant l'énergie, le courage et la confiance en soi qui appartiennent aux gens de ce caractère. Il croit à la république, l'adore l'Union, et a appris à abhorrer de toute son âme l'esclavage et la rébellion. Comme directeur d'une grande guerre, nous croyons qu'il a des qualités supérieures à celles du dernier président; s'il ordonne à un général de faire un mouvement et qu'il ne le fasse pas, il donnera l'ordre une seconde fois mais à un autre homme. Il n'y a pas plus de danger qu'il fasse un compromis ou une paix qui laisserait subsister un vestige d'esclavage par le continent qu'il n'y a de danger qu'il consente à l'établissement de l'Inquisition. Il a une habileté très marquée, un patriotisme ardent, et une foi robuste dans notre destinée nationale. Si quelque rebelle a jamais pensé qu'il fut heureux pour eux qu'on n'avait à la Maison Blanche Andrew Johnson plutôt qu'Abraham Lincoln, il s'est sûrement trompé.

Le président Johnson inaugure bientôt, sans doute, quelque sorte de manifeste où il exposera ses vues et les conditions qu'il est disposé à accorder aux rebelles, et les avantages qui en résulteront pour eux s'ils déposent promptement les armes.

Nous ne nous comparons pas du caractère présumable de ce manifeste, mais nous en attendons l'opposition avec un intérêt intense.

☞ Nom euphonique à nos lecteurs que c'est aujourd'hui que sera donné le grand concert au théâtre de l'Opéra de la rue St Charles; dans lequel la célèbre LUCCIA BORDESI chantera un morceau de Robert le Diable, de Norma, et plusieurs autres morceaux, avec le concours des principaux artistes de notre ville, parmi lesquels nous citerons MM. Fourmentaux, A. Plaudy et H. Fage. Nous avons lieu de croire que ce sera pas plus plus belles soirées de la saison.

☞ MM. ARMENTE et BERGERON, vis-vis, dans cette annonce, que le [illegible] jusqu'à ce jour, le [illegible] de la place, vient de [illegible] de [illegible] Bourse, chef de [illegible] de [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible]